

Une torche à 4000°C qui rend l'amiante inoffensif

Publié le mardi 7 octobre 2008 à 11H56



Un bout d'amiante vitrifié. Photo Patrice Magnien

C'est une technologie directement issue de l'industrie aéronautique que la société landaise INERTAM (groupe Europlasma) a présenté récemment à Marseille. Une technologie qui permet de rendre l'amiante totalement inerte et inoffensif, mais aussi de le valoriser en le réutilisant, notamment comme sous-couche routière, voire comme matériau de construction.

Le procédé mis en oeuvre par Inertam est en fait l'exploitation civile de la torche à plasma développé par l'industrie de la défense pour la réalisation de missiles et d'avions de combat; un procédé dont la société détient l'exclusivité pour ce type d'utilisation. La torche à plasma est une sorte de fer à souder ultramoderne constitué d'un canon muni de deux électrodes qui génèrent un arc électrique au travers duquel est projeté de l'air à très haute pression : il en résulte un arc plasma d'une température de 4000 °C qui vitrifie littéralement l'amiante.

Le produit de cette vitrification est un caillou noir brillant, baptisé COFALIT, dont le grand avantage est d'être classé en sous-produit car il peut être valorisé à 100%. L'usine bordelaise qui traite toutes sortes de déchets dangereux n'est d'ailleurs pas soumise à la TGAP (Taxe générale sur les activités polluantes). Quant à la rentabilité de l'opération, une tonne de déchets d'amiante produit 380 kg de cofalit, à un coût 3 à 5 fois supérieur à celui d'une mise en décharge, soit environ 1400 euros la tonne, transport compris. Mais le grand avantage de cette technologie est ailleurs.

Comme l'explique Sébastien Lafon, directeur commercial d'Inertam, *"Nous devenons propriétaire du cofalit, ce qui veut dire que le producteur du déchet amianté est totalement libéré de sa responsabilité. Il n'a plus à se soucier de ce que va devenir son amiante au cours des années. De plus, nous sommes dans l'hypertraçabilité. Pour ne pas tout faire exploser dans notre usine, nous sommes obligés de contrôler systématiquement ce qu'on nous donne à brûler et qui nous le donne. Ce n'est pas le cas dans les décharges où le gestionnaire se contente de la déclaration du client pour enfouir les produits qu'on lui confie"*.

La direction d'Inertam estime d'ailleurs que la région Paca constitue un marché à très fort potentiel pour la technologie de la torche à plasma, sachant que la quasi totalité de l'amiante est mis en décharge. A terme, une usine Inertam pourrait donc voir le jour en Provence. Et Sébastien Lafon d'ajouter : *"Quand on sait que dans cette région, le ratio entre le nombre d'habitants, les superficies construites ou réhabilitées et le volume des déchets produits est au niveau de celui de la Corrèze, le moins que l'on puisse dire est que cette activité est plutôt mal identifiée..."*

Par Philippe Gallini (pgallini@laprovence-presse.fr)

Les dernières contributions

[SLN13](#)



09/10/2008 à **22h02**

BRAVO...qu'attendent ils nos politiques et nos décideurs, fermez les décharges!!!
Et l'amiante de Marseille elle va où???
J'espère que la Provence va suivre le sujet...d'ailleurs pourquoi cet article n'a t il pas été publié dans le dossier de hier????

[Sugiton13](#)



08/10/2008 à **10h17**

Excellente découverte! Rendre l'amiante totalement inoffensif est une grande avancée.
Et il vrai que ça ouvre un très beau marché économique aussi en réutilisant ce cofalit.